

## HISTORIQUE DE LA PASSERELLE

Le site internet de la SEPRA avait été construit en mai 2009 par Jean-Paul Ruffio, un des piliers de l'association. Il comprenait l'historique de la passerelle, à chaque fois complété par de nouvelles informations.

Mais, en juin 2013, le site a été piraté, et bloqué par l'hébergeur gratuit Free, et son contenu, non sauvegardé, a été perdu. Pour le nouveau site, il a fallu reconstituer l'historique, à partir des documents, et des courriels, gardés par le secrétaire actuel en effectuant une recherche avec le mot clef « passerelle » (pièces ressorties : respectivement 509 et 514) : l'historique n'est donc pas exhaustif, mais sera complété avec des informations pertinentes retrouvées ailleurs et plus tard.

### 2007

**Juillet** Demande au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) par le secrétaire actuel de la SEPRA d'une étude de Faisabilité

**Septembre** Refus de son président, Mr Gasel: pour une question d'intérêt général, la demande doit être présentée par une collectivité

### 2008

**16 avril** Entretien avec A. Brest, juste élu maire de Rabastens et président de la CORA (COmmunauté d'agglomération du RAbastinois): la CORA, une fois qu'elle aura adhéré au CAUE, demandera l'étude

**16 mai** Confirmation par le CAUE de son refus initial, notifié au président de la SEPRA

**18 mai** : demande à l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) d'une étude de faisabilité. Celle-ci répond verbalement qu'elle ne peut la réaliser, mais qu'elle pourrait participer au financement de la construction, si retenue

**6 juin** : entretien avec T. Carcenac : convaincu. Il invitera les 2 maires de Rabastens et Couffouleux à aller à Larois , voir la passerelle et le maire, Mr Soudar

**juillet-août** Déclarations des 2 maires, P. Verdier puis A. Brest, que le projet est inscrit au « programme 2008-2013 des collectivités territoriales »

**octobre** : entretien avec Mme Duclot ( Pays N-O du Tarn) pour son intégration dans la « convention territoriale »

**20 décembre** : entretien avec T. Carcenac pour la création d'un « comité de pilotage » : renvoie pour déterminer le « maître d'ouvrage » soit à une convention entre les 2 communes, soit à la CORA

**22 décembre** : Couffouleux se propose d'être « maître d'ouvrage » pour une étude de faisabilité

## 2009

- 5-12 janvier** : distribution du dépliant « une passerelle au dessus du Tarn dans les ~2500 boîtes aux lettres du secteur .Réactions exprimées très majoritairement favorables
- 24 janvier** : lettre à la CORA : demandes du choix de maître d'ouvrage et de création d'un comité de pilotage
- 2 février** : la CORA nomme J.L. Claustre, maire de Giroussens, ancien responsable de la DDE, ayant échangé avec Mr Campredon (service de la voirie au département) sur « l'encorbellement » du pont, comme étant en charge du dossier pour l'inscription finale dans la « convention territoriale »
- février- mars** : nombreuses démarches de la SEPRA auprès de J.L. Claustre ( 3 entretiens, 2 lettres, 6 courriels) : proposition de transport à Laroin par un adhérent de la SEPRA; aspects techniques (constructeur Frayssinet ; ABF (Architecte des Bâtiments de France) , car passerelle dans le « site inscrit »; etc.) ; aspects financiers : crédits à saisir (Conseil Régional ; ADEME ; Europe ...)
- 16 mars** : annonce à la CORA du choix possible d'un cabinet d'étude avec des crédits du Conseil Régional pour une « étude d'opportunités »
- 29 mars** : lettre de la SEPRA de demande d'entretien avec les trois maires pour une étude de *faisabilité*
- 18 avril** : la CORA valide les demandes pour la « convention territoriale » : pour Rabastens ~3 millions d'euros sur 3 ans pour de l' « aménagement urbain » [la passerelle étant non indiquée] ; pour Couffouleux:3 X 0,2million pour les « déplacements doux »
- 15 juin** : manifestation/« démonstration » de l'insécurité du pont pour les piétons, et les cyclistes, avec la participation de l'APF (Association des Paralysés de France),réussie; avec distribution d'un tract d'appel :« et la passerelle dans tout ça ? »
- 8 juillet** : la CORA choisit (coût : ~30 000 euros) le cabinet EGIS (appartenant à 75% à la Caisse des dépôts), pour une étude de faisabilité
- 4 août** : première réunion entre EGIS et les responsables locaux
- 27 août** : première réunion entre EGIS et la SEPRA : celle-ci informe sur son travail portant sur les 3 aspects, techniques, financiers et de procédure en particulier vis à vis de l' ABF
- 23 septembre** : lettre à l'ABF : respect et mise en valeur du « site inscrit », condition *sine qua non* pour la SEPRA
- 16 octobre** : seconde réunion de la SEPRA avec EGIS, sur le terrain, pour

examiner les 3 possibilités déjà sélectionnées par les élus (sur 5 présentées) : encorbellement ; passerelle accolée au pont ; passerelle dans l'axe MJC- gare SNCF.

- 20 octobre : communication par la CORA de la première des trois parties de l'étude : « diagnostic »
- 4 novembre : à la réunion de la CORA il est mentionné que le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) qui doit faire passer une canalisation sous le Tarn ( coût : ~1 million d'euros) demande à être associé au projet
- 16 novembre : le Conseil municipal de Couffouleux vote le versement de 0,15 à 0,2 million d'euros si les autres parties prenantes s'engagent.
- 24 novembre : communication de la deuxième partie de l'étude (faisabilité) et de sa présentation devant les responsables. EGIS doit prendre contact avec le SIAEP et fournir début décembre la dernière partie de l'étude faisant l'objet du « dossier de synthèse »
- 8 décembre : conseil de la CORA : A. Brest indique qu'il a rencontré T. Carcenac et que la participation du Conseil général avec celle du Conseil Régional pourrait se monter à 50%.
- 14 décembre : demande de la SEPRA de communication de la dernière partie de l'étude d'EGIS

## 2010

- 24 mars : remise à C. Jouanno, nouvelle ministre de l'Ecologie, d'une lettre SEPRA de demande de participation de ~20% de l'Etat
- 7 avril : après alerte par la SEPRA du journaliste P. Guerrier, enquête et publication dans « La Dépêche du Midi » d'un article intitulé « la passerelle pourrait bien tomber à l'eau »
- 21 avril : publication dès lors d'une lettre ouverte de la SEPRA de demande aux 24 délégué(e)s communautaires de la CORA de voter pour retenir le projet
- 24 avril : entretien avec T. Carcenac : le projet n'est pas abandonné, bien au contraire! Il va en parler avec la préfète
- 26 avril : marche empruntant une variante du futur chemin de St Jacques qui, dans une variante, passerait par la passerelle permettant l'admiration du site inscrit
- 26 avril : demande à Mr Campredon, de son étude sur l'« encorbellement » du pont réalisée avant l'étude EGIS
- 18 mai : séance publique de la CORA .A. Brest indique que seulement ~55% du financement est assuré pour le projet retenu (passerelle haubanée sur l'axe MJC-gare SNCF ; coût 1,3 million

d'euros) avec les participations de la Région, du Département, et de Couffoueux. La parole est donnée à la SEPRA qui indique que la CORA, en tant que maître d'ouvrage, devrait participer au financement, entraînant l'opposition déclarée de certains élu(e)s. Néanmoins, vote d'études complémentaires, géotechniques, particulièrement, et, "en attendant la passerelle » (*dixit* Alain Brest ) d'étude d'aménagements sur le pont pour améliorer la sécurité

- 19 mai : communication à la SEPRA de la phase 3 , terminale, de l'étude intitulée « synthèse » ( datée de décembre 2009)
- 20 mai : article de La Dépêche intitulé « Dans le brouillard de la CORA » indiquant le quasi arrêt du projet le 18 mai
- 30 mai : lettre à T Carcenac, lui demandant de relancer si possible le projet, en portant la participation du département à ~30%
- 22 juin : entretien avec P. Neel, chargé de l'urbanisme au Pays, pour le respect du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) à Rabastens ; le soutien est demandé pour la passerelle au titre des « déplacements doux », inscrits dans le SCoT.
- 27 septembre : A. Brest, à la demande du CA de la SEPRA, indique qu'il attend les réponses du Conseil Général et du Conseil Régional, à ses lettres, non communiquées, du 6 juin. Dans celles-ci il a demandé de formaliser la hauteur de leur engagement financier ( cf. l'indication donnée le 8 décembre 2009).Il indique que de nouvelles études, non mentionnées le 18 mai, devraient être engagées, en particulier concernant l'impact sur la flore et la faune, estimées de l'ordre de 0,2 millions d'euros
- 20 octobre : lettre à A. Brest pour faire inscrire les passerelles dans le SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transport) avec donc prévision de leur financement
- 22 octobre : lettre à l'ADEME, pour boucler le financement avec un apport de ~20%, avec copie à A. Brest, celui-ci ayant indiqué que ~75 % sont déjà mobilisables.
- 30 novembre : lettre à A. Brest indiquant que le financement de la passerelle de Bonneville (Haute-Savoie) a été assuré en bonne partie par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et qu'il faudrait donc solliciter l'agence Adour-Garonne
- 17 décembre : demande de RV avec Mr Garbey, chargé du Développement Durable au Conseil régional : renvoie sur l'élus Mr Tkaczuk,

- 8 janvier : conseil de la CORA. Le sujet de la passerelle est abordé en questions diverses : le maire de Loupiac demande que la CORA se prononce par un vote à bulletins secrets pour, ou contre (son avis). P. Verdier , indique que dans ce cas sa commune serait volontaire pour la maîtrise d'ouvrage.
- 22 janvier : entretien avec T. Carcenac : réitère son soutien au projet; il indique que pour avancer il faut une maîtrise d'ouvrage effective et un "comité des financeurs" pour lequel le Département apporterait plus que prévu, bien qu'il ait déjà participé au financement de la passerelle de Grauhlet ( et en attendant celle d'Albi !).
- ~fin janvier : lettre au Pays/SCoT pour l'instauration d'un PCET ( Plan Climat Energie Territorial), pour la lutte contre l'effet de serre, obligatoire avant fin 2012, avec la construction de la passerelle
- février : Le CA (Conseil d'Administration) de la SEPRA ayant décidé la distribution de 3 tracts, dans ~2000 boites à lettres, pour la promotion des déplacements doux, distribution après un premier tract intitulé « déplacements doux *versus* congestion automobile » d'un deuxième : « déplacements doux *versus* sécurité » avec l'indication que « la construction d'une passerelle est le meilleur projet pour assurer la sécurité des piétons et des cyclistes »
- 26 février : entretien avec J. Tkaczuk ,maire de Lisle, en tant qu' élu au Conseil Régional : le financement par le Conseil Régional peut atteindre 30 %, le projet étant inscrit en "GPP" (Grand Projet de Pays). L'accessibilité est requise par la loi de 2005 (d'où la passerelle) , mais à son avis, celle-ci est une « loi torche-cul »).
- 11 mars : entretien avec I. Dupont (urbaniste au Pays) : confirmation de la possibilité du financement, mais de l'impossibilité d'établir un PCET au niveau du Pays, car celui-ci n'est pas à proprement parler une collectivité
- 13 mars : lettre à la ministre de l'Ecologie, N. Kosiusko-Morizet, pour la création d'un « plan national passerelles », demande transmise à FNE (France Nature Environnement) pour appui
- 11 avril : réponse du ministère : "votre contribution fera l'objet de tout l'intérêt qu'elle mérite".
- 30 avril : la lettre de réponse du ministère est transmise à A. Brest ainsi que celle de l'ADEME :« Cet organisme ne peut plus, à la différence de la situation à Graulhet, et contrairement à ce qui avait été indiqué en mars 2007, participer au financement. Néanmoins il peut financer pour l'élaboration d'un réseau cyclable, lequel s'articulerait nécessairement sur la passerelle »

- 29 juin : adoption de la révision du PLU ( Plan Local d'Urbanisme) de Rabastens .Dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est inscrit l'impératif des déplacements doux. Des documents mentionnent des itinéraires cyclables, avec la passerelle localisée au niveau des MMA
- 17 novembre : réunion publique à la Halle animée par J. Lavaud de l'ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement), avec la participation de D. Viallè vice président du Conseil général chargé l'Environnement, sur le thème de la relation entre les GES (Gaz à Effet de Serre) et les transports, précédée par la distribution du troisième et dernier tract de la série sur les déplacements doux : « déplacements doux *versus* pollutions de l'automobile ».La passerelle est indiquée.
- 17 décembre : interpellation du président de la Région, M. Malvy, venu à Lisle inaugurer une piste cyclable : il indique qu'une réunion sur la passerelle est prévue le 18 janvier
- 19 décembre : lettre de demande à M. Malvy pour assister à la réunion et présenter les possibilités d'obtention de crédits par le programme européen « life » pour les déplacements doux

## 2012

- 16 septembre : rencontre avec le nouveau député de la 2<sup>ème</sup> circonscription du Tarn qui accepte de représenter la demande d'un « plan national passerelles » à la nouvelle ministre de l'Ecologie
- 1<sup>er</sup> décembre : demande de la réponse. Celle-ci est vague. Un nouveau ministre a été nommé.

## 2013

- 28 janvier : demande d'un « plan national passerelles » à Mr D. Lebrun coordinateur du « plan interministériel vélo » .Pas de réponse (car demande jugée hors cadre , indication donnée par la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) agissant pour FNE contactée de nouveau par la SEPRA pour appuyer la demande
- 5 novembre : instauration du PLU de Couffouleux. Celui-ci indique expressément la nécessité de la réalisation de la passerelle.

## 2014

- début janvier : dans ses vœux, P. Verdier rappelle la nécessité d'une passerelle indépendante du pont, en excluant l'encorbellement de celui-ci
- 20 avril : Parution d'un article dans La dépêche du Midi sur les passerelles dans le Tarn : Castres, Graulhet, qui fait le titre, Albi en projet, Rabastens « en rade » .Pour celle-ci, « Pierre Verdier ne

souhaite pas aborder ce sujet »

## 2015

- 23 juillet : redemande d'informations écrites sur l'encorbellement du pont, indiquées par Mr Campredon en 2009. Celui-ci venant de partir à la retraite, la personne assurant l'intérim renvoie sur T. Carcenac.
- 8 août : demande à l'adjoint à l'urbanisme à Couffouleux , faisant partie du SIAEP, que ce dernier établisse le devis pour amener l'eau, de part et d'autre de la future passerelle
- 20 septembre : signalement à cette personne de la préemption *partielle* (déjà indiquée au maire): applicable lors de la vente prochaine de la propriété de Mme Faure, ceci permettant l'accès côté Couffouleux, de la passerelle si localisée à Rabastens à hauteur des MMA
- 2 octobre : T. Carcenac indique que la question de l'encorbellement a été examinée, en donnant les raisons pour lesquelles elle n'a pas été retenue .Copie de sa réponse est donnée à O.Damez et P. Verdier

## 2016

- 25 janvier : avis de la SEPRRA sur le futur PDU ( Plan de Déplacement Urbain) toulousain : demande de prise en compte de la passerelle notamment, avec participation au financement
- 25 février : entretien avec T. Carcenac qui réitère son soutien à la passerelle
- 11 mars : entretien avec le SIAEP. L'étude de ~2010 sur la faisabilité de l'utilisation de la passerelle pour la traversée du Tarn par une nouvelle conduite d' eau potable lui a été mentionnée , mais pas transmise en tant que telle
- 4 avril : entretien avec le vice-président de la nouvelle région, chargé des transports, Mr J.L. Gibelin : soutien total, rien qu'en considérant l'intermodalité
- 26 avril : entretien avec la conseillère régionale, Mme C.Fita, recommandée par T. Carcenac, au fait de la construction de passerelles (cf. celle de Graulhet ) et très sensible à l'aspect accessibilité/handicaps : demande des témoignages qui pourront appuyer le projet
- 7 juillet : contribution de la SEPRRA pour « les états généraux du rail et de l'intermodalité » : la passerelle , « projet emblématique »
- 31 juillet : LRAR ( lettre Recommandée avec Accusé de Réception), ouverte, à Mr Carlos Ghosn pour le versement de 0,5 million d'euros, la moitié de son engagement pour l'année à la fondation Renault
- 16 octobre : réponse à T. Carcenac concernant le carrefour à côté de « Le week-end ». Indication que l'aide demandée au Conseil départemental pour l'aménagement du centre-bourg devrait

être subordonnée à la réalisation « prioritaire » de la passerelle.

4 novembre : lettre à Mme Fita à l'occasion d'une demande de la commune à la Région de subvention pour le carrefour à côté de «Le week-end »; demande d'entretien portant sur la passerelle, en relation avec l'aménagement du centre bourg (voté à 2,1 million d'euros)

15 décembre : demande d'entretien conjoint à O. Damez et P. Verdier (rappelée le 23 à P. Verdier à l'occasion de l'envoi d'une LRAR) à propos de la passerelle, suite à la conclusion très favorable la veille à Toulouse des « états généraux du rail et de l'intermodalité »

16 décembre : envoi par la fondation Renault du communiqué de presse du 31 juillet indiquant que l'argent donné par Carlos Ghosn doit être versé à des actions de formation et d'éducation. La fondation appuiera la demande de la SEBRA éligible à d'autres fondations

25 décembre : lettre au cabinet EDATER chargé d'établir « le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics du Tarn » : demande d'application de la « concertation » indiquée pour y faire figurer la passerelle



# 2017

- 10 janvier** LRAR au responsable du Pays et devenu président de la Communauté d'agglomération, P. Salvador, pour révision du SCoT en y incorporant la passerelle, le second pont et le traitement par lagunage des eaux usées
- 11 janvier** Réponse d'EDATER : la phase de concertation est terminée, le schéma est en cours de rédaction
- 15 février** Entretien conjoint avec les conseillers départementaux Mr G. Turlan et Mme D. Rondi-Sarrat, chargée de l'accessibilité au département: demande d'intervention de celle-ci auprès d'EDATER
- 20 février** LRAR à P. Salvador indiquant la possibilité, suggérée par Mme Rondi-Sarrat, que le SIAEP soit le maître d'ouvrage de la passerelle
- 2 mars** Entretien avec Mr Gibelin : réaffirme son soutien total au projet
- 20 mars** Le Tribunal Administratif saisi en « référé suspension » pour le refus de la délivrance de l'étude de faisabilité de l'utilisation de la passerelle pour supporter la conduite d'eau potable, juge qu'il n'y a pas urgence
- 27 mars** Redemande à Mme Rondi-Sarrat pour EDATER
- 20 mai** Envoi d'un courriel aux candidat(e)s à l'élection législative sur la 2<sup>ème</sup> circonscription du Tarn en leur demandant de se prononcer sur trois sujets, en premier celui de la passerelle
- 23 mai** LRAR à N. Hulot de plusieurs demandes notamment le « plan national passerelles »
- 30 mai** Indication à O. Damez et à l'ABF ( Architecte des Bâtiments de France), de la vente imminente de la propriété de Mme Faure : possibilité par préemption partielle d'assurer le débouché à Couffouleux de la passerelle partant de Rabastens au niveau des MMA
- 30 mai** Redemande à Mme Rondi-Sarrat
- 18 juillet** LRAR de redemande à N. Hulot
- 7 août** Demandes à la préfecture concernant l'accessibilité, en particulier la passerelle
- 28 août** Entretien collectif avec P. Verdier à propos de son plan de circulation. Signalement de la passerelle, avec demande que la question soit mise à l'ordre du jour d'un prochain conseil
- 19 sept** Article dans la Dépêche du Midi : on en déduit que le coût de la passerelle représente moins d'un km de réfection de la route départementale entre Gaillac et Graulhet

<b>23 sept</b>	« démonstration » en vélo de l'intérêt indirect de la passerelle pour les automobilistes qui ne seraient plus obligés de rouler à l'allure des cyclistes qu'ils ne peuvent dépasser, précédée de la distribution dans ~3000 boîtes à lettres du dépliant , remis à jour, « une passerelle au dessus du Tarn »
<b>24 nov</b>	Redemande à P. Verdier, à l'occasion d'une LRAR sur la médiathèque, que la question de la passerelle soit mise à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal à Rabastens
<b>5 octobre</b>	Demande de RV avec P. Salvador
<b>16 octobre</b>	Demande de RV avec le nouveau président du Conseil départemental, Mr C. Ramond
<b>15 déc</b>	Contribution de la SEPRRA pour « les assises de la mobilité » : plan national passerelles, et impulsion de la filière Hydrogène
<b>22 déc</b>	Redemande de RV à P. Salvador , en relation avec la prochaine AG de la SEPRRA
<b>26 déc</b>	Redemande de RV à C. Ramond , en relation avec la prochaine AG de la SEPRRA

# 2018

- 12 janvier** Dans ses vœux, O. Damez rappelle la nécessité de « mise en place d'une passerelle pour piétons et vélos, adossée au pont, ou un peu en amont de celui-ci à hauteur des ateliers municipaux »
- 25 janvier** Réponse de P. Salvador : RV remis à plus tard: « nous nous trouvons en pleine phase de réflexion technique sur ce sujet »
- 1er février** Article dans « Le journal d'ici » : « Damez relance le projet de passerelle »
- 4 février** Demande de RV avec T. Carcenac, pour en particulier, appuyer en tant que sénateur, un « plan national passerelles »
- 8 février** Article dans « La Dépêche du Midi » : « Une passerelle entre Rabastens et Couffouleux est-elle envisageable ? »
- 16 février** Réponse de T. Carcenac : « en ma qualité de parlementaire, vous pouvez compter sur mon engagement »
- 22 février** Indication à O. Damez et à trois de ses adjoints, de la vente imminente, par les consorts Marty, d'un lot permettant par préemption partielle d'assurer le débouché à Couffouleux de la passerelle partant de Rabastens au niveau des MMA
- 28 février** Indication à C. Ramond de l'utilisation prochaine du pont pour le passage de la Haute Tension Electrique : *a priori* traversée au dessus du Tarn plus avantageuse en utilisant la passerelle